

N° du film : 131714

Version : 4

1999-06-16

Entente/contrat :

THE GENERAL'S DAUGHTER

GENRE : Drame militaire

RÉSUMÉ :

Sur une base militaire de Georgie, on retrouve un matin le corps nu et fixé au sol à des piquets de la capitaine Elizabeth Campbell, la fille du général Joe Campbell et professeure de psychologie militaire. L'enquête est confiée à Paul Brenner auquel vient se joindre Sara Sunhill, spécialiste des crimes sexuels, tous deux de la police militaire. C'est qu'à prime abord, Elizabeth aurait été violée, puis étranglée. Mais l'autopsie révèle en fait qu'il n'y a pas eu de contacts sexuels. Brenner et Sunhill découvrent cependant qu'Elizabeth avait de nombreux amants parmi le personnel de la base avec qui elle s'adonnait à des pratiques musclées et marginales. Paul et Sara en viennent à soupçonner le supérieur d'Elizabeth, le colonel Moore mais ce dernier laisse entrevoir une histoire plus complexe. Lors de ses études à West Point, Elizabeth a été la victime d'un viol collectif au cours d'un exercice militaire de nuit. Pour éviter un scandale qui rejaillirait sur l'Armée, et compromettrait la politique d'enrôlement des femmes dans les unités combattantes, son père lui avait alors demandé de ne pas porter plainte pour étouffer l'affaire. Moore révèle alors qu'il a aidé Elizabeth, sur ses propres instances, à reconstituer la scène de ce viol pour que son père prenne conscience de ce qu'elle a vécu. Pris de remords face aux suites tragiques de cette nuit funeste, Moore se suicide. Confronté par Paul et Sara, le général Campbell confirme avoir été invité à se rendre sur les lieux du crime au cours de la nuit. Mais il affirme être reparti en laissant sa fille toujours attachée et en vie, mais sans lui venir en aide. Le meurtrier s'avère être finalement un ex-amant d'Elizabeth, le chef de la police militaire, jaloux d'avoir été éconduit. Pour Campbell, au seuil de la retraite, l'affaire est classée, d'autant plus qu'elle risquerait de compromettre ses ambitions politiques. Mais Paul, sommé par le général d'agir en militaire et non en policier, refuse de le voir ainsi et il lui signifie qu'il le poursuivra pour obstruction à la justice et non assistance à personne en danger.

MOTIFS :

Au-delà d'une classique enquête policière sur un crime crapuleux, ce film propose un portrait des moeurs militaires, dominées par une camaraderie masculine où les femmes sont traitées en intruses et où les règles légales et

juridiques sont très différentes de celles de la vie civile. Les auteurs du film ne se sont pas cachés pour affirmer avoir voulu remuer les spectateurs. L'histoire, fort complexe, soulève des problèmes concrets et réels de la vie dans l'Armée américaine souvent occultés et qu'on a voulu montrer de manière crue. Au départ donc de cette histoire est un viol collectif particulièrement brutal. Par ailleurs, les allusions aux moeurs sexuelles de la victime ainsi que la scène du crime sont illustrées par des images quasi explicites qui, sans être complaisantes, laissent peu à l'imagination. D'autre part, la présentation d'un père peu attentif aux besoins de sa fille dans un grave moment de crise et lors de la confrontation finale avec elle risque, de l'avis du jury, d'être perçu comme un élément déstabilisant sur le plan psychologique même par un public de jeunes adolescents. Tant sur le plan visuel que psychologique donc, le film risque de perturber indûment de jeunes adolescents encore en plein développement physique et psychologique.

CLASSEMENT : 16 ans et plus

INDICATION(S) : -

17 juin 1999

François Vallerand
Président du jury d'examen